

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 5

Artikel: Le feuilleton : la chanson de Madeline : [suite]
Autor: Cornut, Samuel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225681>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Art. 15. — En cas d'urgence et pour les incendies de nuit seulement, le chef est dispensé de faire aligner et de numérotter ses hommes. Il s'assurera que la pinte communale soit encore ouverte, quand la pompe et les hommes reviennent.

Art. 16. — Si l'incendie a éclaté chez un vrai ressortissant de la commune, les hommes du saut-vetage devront faire un peu plus attention avec les armoires à glace, les déjeuners en porcelaine, les pendules et la bonbonne de kirsch. Ils prendront le temps nécessaire pour ça mettre en sûreté.

Art. 17. — Après chaque inspection annuelle, les hommes seront répartis entre les deux pintes du village, pour ne pas amener des niaises.

Art. 18. — La pompe neuve ne pourra pas servir pour les inondations, parce que, en brave pompe vaudoise, elle n'aspire pas l'eau ; elle la refoule seulement.

Le présent règlement a été adopté par la municipalité de Brantigny le 29 février de cette année, ce qui est attesté par Ulysse Deladouve, syndic.

Le commandant du feu :

Pr Le Brasier,

E. TEINT.



LA CHANSON DE MADELINE

5

Hélas ! fente, ni trou de mur, ni ténébreuse coignure ne voulut recevoir le reliquaire de contrebande. Il eût fallu une cachette de trappeur dans la savane indienne. Et elle refusait de me le confier ! Ce qui devait arriver, arriva ; moi, je m'en lave les mains. Mlle Véronique avait cent yeux et ses doigts allaient partout furetant. La pauvre petite arche de Madeline eût été plus en sûreté sur la mer profonde. Elle était la proie toute désignée d'une formidable paire de mains osseuses, qui, telle une gueule de crocodile, en cinq secs la happa.

Ce fut par une sombre nuit de décembre.

Nous soupions. Les domestiques, qui mangeaient à la même table que leurs maîtres, dans la grande cuisine enfumée, venaient de se retirer, mais leurs lourds sabots résonnaient encore dans l'escalier, lorsque Mlle Véronique tomba chez nous, le visage enflammé, les bras en ailes de moulin.

— Ah ! Madame Périer ! Madame Périer !

Elle ne pouvait en dire plus, et s'écroula sur une chaise.

— Si vous saviez !...

Voyant qu'on ne pouvait tirer d'elle aucune autre parole :

— Une tasse de thé ? fit doucement ma mère.

Elle connaissait le faible de notre voisine, que le thé guérissait de tous les maux.

— Ce n'est pas de refus, chère madame... Ah ! Monsieur Périer ; votre pupille... Ah !... Ah !...

— Du sucre ?

— Non, C'est-à-dire... non... Une miette de sucre.

— Beaucoup de sucre, souffla mon père.

— Je suis morte !

— Du lait ?

— Oui... C'est-à-dire...

Mon père, toujours gravement :

— Mais si, du lait, ça adoucit...

Quand elle eut bu deux tasses, coup sur coup, à longs traits, avec volupté :

— Horrible !... horrible !...

— Mais quoi ?

— Une boîte, Monsieur Périer, oui, une boîte pleine d'horreurs : des invocations à *Vénus*, je ne sais pas, moi, enfin, quoi, du païen. Oui, c'était écrit : païen, *Sonnet païen*... Toujours ces maudites croches, anicroches... On dirait des milliers de coups de griffes... La griffe du diable !

Renversant sur elle sa troisième tasse, elle se souleva brusquement.

— C'est qu'elle m'a résisté ! Elle m'a tenu tête !... Il y a une force dans ses petits bras... Je voulais la jeter au feu...

— Qui, Madeline ? fit mon père, sans rire.

Alors, je poussais un cri terrible, en sautant vers la porte.

— Madeline au feu !... Madeline au feu !...

Mon père me rattrapa dans l'escalier par le fond de mon pantalon.

— Reste là, me dit-il, en me clouant sur une chaise.

— Oh ! Monsieur Périer, fit la vieille demoiselle, c'est bien le moment de faire le goguenard ! Il s'agit de l'âme de cette enfant. Il faut qu'elle rompe absolument et résolument avec la vie qu'elle a menée. Mais vous ne m'aidez pas...

— Mais si, mais si, Mademoiselle Véronique, Seulement, voyez-vous, il faut y aller tout à la douce. Vous comprenez elle tenait ça de sa mère. Vous lui avez fait du chagrin.

— Je ne dis pas. Pauvre petite ! Mais c'était pour son bien !

Plus encore que ses paroles, la tranquille bonne humeur de mon père, et la chaleur douce de notre intérieur familial, et l'irrésistible arôme du thé fumant, détendaient peu à peu les nerfs de la célibataire. Elle put s'expliquer avec plus de calme.

— Voilà !... cette maudite boîte, je la tenais comme ça, avec toutes ces horreurs, pour la vider dans le feu... Eh bien, elle me l'a arrachée des mains ! J'ai dû lutter. Voyez-vous ça ? Ça n'a l'air de rien, ce brin de fillette. Ah bien, oui, une barre de fer !

Elle se frotta les mains.

— Une Dardel, voyez-vous. Elle en tient ! Je vous dit qu'elle en tient !

— Oui, tous entêtés, insinua mon père.

— Avec honneur, Monsieur Périer ! Nous savons ce que nous voulons, nous. Nous sommes Neuchâtelois, nous. Nous ne sommes pas de votre commune, nous. Vous avez tous l'âme mollesse !

C'était là le thème favori de leurs querelles amicales. Tandis que mon père lui donnait gaiement la réplique, je réussis à me glisser dehors.

Dans cette sombre nuit d'hiver, envahie d'une sourde et diffuse blancheur de suaire, les fenêtres de notre voisine lançaient, par intermittences, d'obscurs flamboiements. Je vis des éclairs rouges jaillir, retomber... On eût dit le déclin d'un incendie. Est-ce que la mégère aurait brûlé sa victime sur un bûcher de papier à musique ? Je poussai la porte de la cuisine. Dans cette pénible lutte entre la lumière et les ténèbres, j'écarquillais les yeux, ébloui, sans rien voir. Enfin, vers le foyer à demi éteint, je discernai une ombre accroupie.

— Madeline !

Oui, elle était là, assise au bord des cendres où couraient des essais d'étincelles, tout ce qui restait d'un frère et splendide passé.

Après sa brève révolte, elle semblait retombée à son impassibilité coutumière. Mais quand je fus tout près d'elle, je vis qu'elle avait les yeux grands ouverts dans la nuit.

Je lui saisis la main, elle m'attira à ses côtés comme un frère, avec une énergie qui trahissait un grand besoin de sympathie, ou peut-être de complicité.

Mille sentiments confus se heurtaient dans mon âme : pitié, colère, étonnement, chaude affection. Tout l'enthousiasme qui, d'un élan, m'avait fait voler jusqu'à elle, se traduisait par ce seul mot :

— Ta tante est une vieille bête !

Elle haussa les épaules, incapable de hair longtemps, mais se tourna vers moi d'un mouvement vif, qui, jurant avec son attitude nonchalante, me fit l'effet d'une grâce. Aux dernières lueurs des tisons, je vis, dans ses tendres cils blonds, briller une dernière larme.

— Ecoute, me dit-elle, la poitrine encore secouée d'un sanglot. J'ai pu le lui arracher des mains...

De son gros fichu de laine, elle tira le coffret de nacre. La boîte était vide, mais, au fond, frétillait quelque chose de bizarre, comme jamais Cerniat-sous-Treyvaux n'en a vu, comme jamais

il n'en verra de pareil : une sorte de capuchon de toutes les couleurs, qui sembla frémir dans mes doigts, avec l'innombrable bruit de tout petits grelots dorés.

— Qu'est-ce que c'est, Madeline ? Un bonnet ?

— T'est bête ! C'est une Folie.

— Une folie ?

— Une Folie, reprit-elle d'un ton doctoral. Et c'est ma maman qui me l'a faite.

Assis à côté l'un de l'autre, au bord des cendres tout étoilées de sa gloire, avec son étrange accent du Nord, où se mêlaient des mots parisiens plus étranges encore, elle parlait, je l'écoutais. Elle me dit les splendeurs du Boulevard au Carnaval de l'an dernier, tout Paris chantant, riant, travesti, enrubanné... Elle, trônant sur les épaules d'un ami de sa mère, faisait sonner sa tintinnabulante marotte sur tout un peuple en liesse, voyait se lever vers elle des centaines de mains, de visages souriants : « Vive notre blonde Folie ! Vive notre petite reine Folie !... »

Et, lentement redressée de ses cendres, toute droite et superbe dans ses lainages retombants, pour remplacer le sceptre et la tête de la marotte qui se consumaient là, elle mit son poing dans le capuchon, qu'elle fit sonner mélodieusement.

La porte s'ouvrit. Mlle Véronique entra, en coup de vent. Mon père la suivait, souriant et bonhomme.

— Vous lui direz que c'était pour son bien, Monsieur Périer ; vous lui direz bien...

— Soyez sans crainte, Mademoiselle, je lui parlerai comme il faut.

Nous nous étions enfoncés dans le coin le plus noir de la cuisine. Madeline glissa, en étouffant dans ses mains les subtils grelots de cuivre, le talisman dans ma poche.

— Garde-moi ma Folie, me dit-elle à l'oreille.

(A suivre.)

Samuel Cornut.

Actuellement

GRANDE VENTE DE BLANC

AUX TISSERANDS

Rue Madeleine 4, Près de l'Hôtel de Ville, LAUSANNE

Prix extrêmement avantageux

A. LÉVY

TREUTHARDT

Opticien spécialisé dans le choix des verres, le confort des montures, l'exécution des ordonnances. — 35 ans de pratique.

Place Faucon - St-Pierre 3, LAUSANNE, Tél. 24.549

DODILLE

LE CHEMISIER DE LAUSANNE

DES PRIX ABORDABLES DANS UN CADRE CHIC

HALDIMAND, II

A doses modérées...

l'apéritif sain „DIABLERETS” agit de façon bienfaisante sur l'organisme et le moral.

Pour la rédaction : J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.